

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 15
Votants	: 15

L'an deux mille vingt-six
et le vingt-huit avril

à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la
Commune d'Andancette, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Frédéric
CHENEVIER, Maire.

Date de convocation
21/04/2026

Date d'affichage
29/04/2026

Présents :

C. BERTHOUSE	B. BONHOMME	C. CHENEVIER
L. DESCORME	E. GARCIA RAMIREZ	P. GAUTHIER
O. LAFON	A. MARIUTTI	V. MEYRAND-DELOCHE
C. PAUZIN	C. PODDA	D. REVOL
C. ROUSSELLET	M. TORRES	C. VERT

Absents et excusés : /

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Clément PODDA

DCM24/2026

Affectation des résultats 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	242 869,76
- un excédent reporté de :	452 938,08
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	695 807,84
- un excédent d'investissement de :	36 818,04
- un déficit des restes à réaliser de :	27 111,00
Soit un excédent de financement de :	9 707,04

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	695 807,84
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	695 807,84
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	36 818,04

Contre : 0 Pour : 15

DCM25/2026**Votre des taux des impôts directs locaux 2026**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, l'état 1259 qu'il a reçu le 24 mars 2026 et il y a lieu de voter les taux d'imposition des impôts directs locaux pour 2026.

Il précise que cet état indique les bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2026, les taux de référence, les produits prévisionnels de référence attendus, ainsi que les différentes allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Vu l'état de notification

Vu les simulations présentées par le Maire,

Vu le produit attendu,

Entendu la proposition du Maire qui propose de fixer les taux comme suit :

- Taxe habitation (TH): 6,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB): 25,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB): 49,60 %

Vu les articles 1636 B à 1639 B du Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit:

- TH: 6,03 %
- TFB: 25,86 %
- TFNB: 49,60 %

Charge le Maire, de notifier cette décision aux services préfectoraux, de transmettre l'état 1259 complété à la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération.

Contre : 0 Pour : 15

DCM26/2026**Vote du budget primitif 2026**

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 137 202,00

Recettes : 164 313,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 727 991,84

Recettes : 1 727 991,84

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	415 296,00	(dont 278 094,00 de RAR)
Recettes :	415 296,00	(dont 250 983,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 727 991,84	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 727 991,84	(dont 0,00 de RAR)

Contre : 0 Pour : 15

Informations diverses

- Archer : information sur leur fonctionnement
- Devis PACCARD pour les cloches de l'église, validé
- Franchissement du Rhône : retour de la réunion du 24 avril 2026 à Lyon
- Commissions communales et intercommunales
- Commémoration du 8 mai 2026 à 10h45 sur la place de l'Eglise

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h15.

Liste des délibérations :

DCM24/2026 : Affectation des résultats 2025

DCM25/2026 : Vote des taux d'impôts directs locaux 2026

DCM26/2026 : Vote du budget primitif 2026

Frédéric CHENEVIER,	Patrick GAUTHIER,	Christine VERT,	Christophe PAUZIN,	Virginie MEYRAND-DELOCHE,
Elvire GARCIA,	Cédric ROUSSELLET,	Delphine REVOL,	Olivier LAFON,	Audrey MARIUTTI,
Lilian DESCORME,	Cathy BERTHOUSE,	Benoît BONHOMME,	Marion TORRES,	Clément PODDA,